

## I. FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET PARR VSBG

PERIODE DE RAPPORTAGE : Avril 2019-Juin 2019

<b>Titre du projet</b>	<b>Projet d'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la Réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PARR/VSBG)</b>
<b>Zones cibles</b>	Côte d'Ivoire : couverture régionale, zone ouest et sud-ouest, spécifiquement les régions du Cavally, Tonkpi, Guémon et San-pédro. Côte d'Ivoire : couverture nationale pour les 09 bureaux locaux d'assistance judiciaire et le GBVIMS
<b>Structures ciblées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 Commissariats de police et 17 brigades de gendarmerie de la zone cible</li> <li>• 36 Bureaux locaux d'assistance judiciaire et leur coordination</li> <li>• 20 Plateformes de lutte contre les VBG<sup>1</sup>, dont 10 dans la zone cible du projet.</li> </ul>
<b>Durée d'exécution</b>	30 mois (Novembre 2017- Avril 2020)
<b>Budget de l'action</b>	Budget estimatif total (US\$) : 1.091.906 Ressources allouées (US\$) : US Embassy : 990.049 et PNUD : 101.857
<b>Objectifs de l'action</b>	Le projet vise à contribuer à la réponse nationale aux défis des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), plus particulièrement à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les acquis de programmes précédents et/ou en cours de mise en œuvre. De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer le professionnalisme des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge des VSBG ; (ii) Renforcer l'efficacité de la justice en matière de prise en charge des cas de VSBG ; (iii) Renforcer la confiance des populations dans les instruments légaux mis en place pour leur protection ; (iv) Renforcer les capacités nationales et celles des services de sécurité en matière de coordination et de collecte d'information sur les VSBG.
<b>Structure d'exécution</b>	PNUD (DIM)
<b>Partenaires associés à la mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ministère du Plan et du développement ;</li> <li>2. Ministère d'Etat, Ministère de la Défense (Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie);</li> <li>3. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (La Direction Générale de la Police Nationale);</li> <li>4. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (La Direction des Affaires Civiles et Pénales);</li> <li>5. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Le Comité National de Lutte contre les Violences basées sur le genre) ;</li> <li>6. Société civile (Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire à travers ses cliniques juridiques) ;</li> <li>7. Le Barreau.</li> </ol>
<b>Groupe(s) cible(s)</b>	La Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), la Gendarmerie Nationale, les juridictions, les plateformes VBG.
<b>Bénéficiaires finaux</b>	Les fonctionnaires de police et de gendarmerie, les magistrats, les officiers de police judiciaire et greffiers, les populations de Côte d'Ivoire, plus particulièrement celles de l'Ouest et du sud-ouest.
<b>Résultats escomptés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG ;</li> <li>2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge judiciaire des victimes de VSBG ;</li> <li>3. Les populations connaissent leurs droits sur les VSBG, et sont conscientes des mécanismes légaux et judiciaires en place pour leur protection ;</li> </ol>

<sup>1</sup> La plateforme de lutte contre les VBG est définie comme un cadre d'échange, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau départemental entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

	4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information
--	--

## I. RESUME EXECUTIF

La restitution de la mission d'échange d'expériences, ainsi que celle de l'étude sur l'identification des points à améliorer dans la communication entre magistrats et officiers de police judiciaire, se sont déroulées le 11 mai 2019 au cabinet du Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme. Cette session a eu le mérite de réunir autour d'une même table les acteurs du système judiciaire (Magistrats du parquet, juge des tutelles et des enfants, juges d'instructions, cabinet du ministre de la Justice, police, gendarmerie, société civile, médecins) pour débattre de la question de la réponse judiciaire aux VSBG en Côte d'Ivoire. Les échanges ont permis de mettre en évidence les défis existants aussi bien au niveaux législatif, structurel que fonctionnel de la prise en charge judiciaire des violences sexuelles et des VBG. La mise en place d'un cadre législatif spécial avec des définitions claires des violences sexuelles et des délais courts de procédure et dérogoire au droit commun, une spécialisation des forces de sécurité et des magistrats sur la question des VBG, la collecte et l'administration de la preuve en la matière et l'adoption du modèle Rwandais de centre intégré de prise en charge des VBG ont été les grandes lignes des recommandations faites par les participants à cet atelier. Mais avant la mise en œuvre de ces recommandations à long terme, l'assemblée a recommandé au ministère de la justice d'adresser certains défis immédiats par des notes de service à l'endroit des acteurs judiciaires. La rencontre a également permis aux participants de mesurer l'importance d'une plateforme d'échanges entre acteurs judiciaires et non judiciaires pour une meilleure prise en charge des victimes de VSBG. Ce à quoi contribue le projet qui selon les participants, a l'avantage de faciliter ce dialogue entre acteurs qui faisait défaut et de permettre aux acteurs judiciaires de jouer le rôle qui est le leur dans la lutte contre les VBG.

La récente création des cellules VBG au sein des tribunaux permettra à terme d'aboutir à la spécialisation des magistrats points focaux sur la question, et donc à un traitement plus approprié des procédures. Les magistrats points focaux VBG de ces cellules bénéficient également de renforcement de leurs compétences techniques sur les VBG. Une première vague de 30 magistrats et greffiers points focaux VBG a été formée en synergie avec le Projet Promouvoir l'Etat de droit et les Droits Humains pour consolider la paix en Côte d'Ivoire (PEDDH) », du PNUD. Cela permettra à terme à ces fonctionnaires de renforcer leur niveau d'engagement et facilitera la collaboration avec les plateformes de lutte contre les VBG de leurs localités respectives.

Les sessions délocalisées de formation des forces de sécurité intérieure sur les VBG dans le cadre du projet ont permis de toucher à ce jour 145 policiers dont 08 femmes, et 72 gendarmes tous des hommes. Un bon accueil de la personne victime est gage de l'assurance de celle -ci à continuer la procédure et à collaborer avec la police judiciaire. Les apprenants ont manifesté leur disponibilité à traiter avec plus d'attention et d'égard les cas de VBG. Ces formations ont également permis de jeter les bases du renforcement de la collaboration entre les forces de sécurité et les plateformes de lutte contre les VBG à mieux collaborer. Ces plateformes ont bénéficié de l'appui du projet en termes d'équipements informatiques et de matériel de sensibilisation pour renforcer leur efficacité.

Les cliniques juridiques quant à elles continuent la prise en charge juridique et l'accompagnement médical des victimes de même que les sensibilisations pour un changement de comportement des populations face à la violence sexuelle basée sur le genre. A ce jour, grâce à l'appui du projet, 21 séances de sensibilisations ont été menées, touchant directement 2523 personnes dont 1021 femmes et filles. 87 victimes de violences sexuelles dont 77 filles, 09 femmes et 01 garçon ont bénéficié d'une prise en charge par les cliniques juridiques. 42 Prémisés auteurs ont été interpellés et des procédures judiciaires ont été initiées dans ce cadre.

## II. Etat annuel de la mise en œuvre (janvier- mars2019) et perspectives

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 juin 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	Mission internationale d'échange d'expérience et/ou de renforcement de capacités sur les VSBG	<p>Il est noté, en application des enseignements de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un engagement du ministère de la justice par la création de cellules de lutte contre les VBG au sein des tribunaux, sections de tribunaux ivoiriens et désignation d'un point focal VBG au sein des Cours d'appel et à la DACP</li> <li>○ Le principe d'intégration des VBG dans le curricula de la formation initiale des magistrats est acquis. Les formations devront pouvoir débuter dans les mois à venir après l'élaboration et l'harmonisation des modules de formation. Par ailleurs, des sessions de formation continue sous forme de séminaire sont en train organisées à l'endroit des magistrats en fonction.</li> <li>○ Au niveau de la police, l'intégration des VBG dans les curricula de formation continue de la police est acquise et les formations débuteront à la prochaine rentrée des élèves policiers.</li> </ul>	<p>-</p> <p>-Plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations</p>
	Formation des policiers et gendarmes aux VSBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 145 policiers dont 08 femmes de 15 commissariats relevant du ressort des préfectures de police de Daloa, Man et San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Ces policiers avec les commissaires en tête sont sensibilisés et sont désormais plus engagés pour une prise en charge de qualité des cas de VBG.</li> <li>○ 72 gendarmes de 08 brigades de gendarmerie des régions du Tonkpi et de San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Les commandants de brigade et de compagnie ont pris part à ces sessions et sont désormais outillés pour une prise en charge de qualité et selon les principes directeurs. Les échanges avec les procureurs formateurs leur permettent d'améliorer leurs méthodes d'enquête et de rédaction des procès-verbaux de même que la qualité de la collaboration avec le directeur de la police judiciaire, c'est-à-dire le Procureur de la République.</li> </ul>	<p>Formation de 100 gendarmes comme animateurs relais sur les VBG des brigades du cavally , du Guemon et du Tonpi</p> <p>Suivi post-formation</p>

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 juin 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	Mise en place et équipement des bureaux de genre dans 12 commissariats et gendarmeries	<p>Poursuite des travaux de construction des bureaux d'accueil genre dans les services de sécurité retenus pour les abriter.</p> <p>Mise à disposition du gouvernement d'un avant-projet d'arrêté interministériel portant création, attribution et fonctionnement des bureaux d'accueil genre. Cette initiative appuyée par le projet, vise à renforcer le cadre institutionnel de gestion des bureaux d'accueil genre pour plus d'efficacité</p>	<p>-Finalisation et réception des gender desks</p> <p>-Plaidoyer pour la signature et la mise en vigueur de l'arrêté interministériel</p>
2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG.	Expertise nationale / internationale pour identifier les domaines de renforcement de la coopération et la coordination des actions entre la police et le pouvoir judiciaire.	<p>Etude achevée, et domaines à renforcer définis</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cadre législatif à réviser pour tenir compte de la question spécifique des VBG ;</li> <li>○ Capacités des acteurs du système répressif à renforcer ;</li> <li>○ Pouvoirs de direction inefficaces, de surveillance et de contrôle non encore effectifs et interaction entre des acteurs judiciaires et extrajudiciaires de prise en charge des VBG inexistante ;</li> <li>○ Les techniques d'enquête et de rassemblement des preuves constitue le défi de l'OPJ.</li> </ul>	-Organisation de réunions thématiques
2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	Appui à l'équipement des bureaux locaux d'assistance judiciaire (BLAJ)	La fonctionnalité de 30 Bureaux locaux d'assistance judiciaire a été améliorée grâce aux équipements qui leur ont été remis. Désormais, les réunions d'admission à l'assistance judiciaire se tiennent dans ces bureaux et les décisions sont disponibles dans les délais.	Suivi des actions des BLAJ
	Ateliers de formation pour les points focaux sur le genre des tribunaux et / ou des gestionnaires des bureaux d'aide juridique (voir l'annexe 2)	<p>Pour la première fois, 43 Magistrats (procureurs, avocats généraux, juges d'instruction, substituts du procureur, présidents de chambre, juge des enfants, greffiers) dont 07 femmes ont reçu une formation sur les VBG qui leur a permis de prendre l'ampleur de leur rôle dans la lutte contre les VBG. Ils se sont engagés à s'impliquer davantage dans la lutte, à mieux collaborer avec les plateformes de lutte contre les VBG.</p> <p>Parmi ces 43 magistrats, 30 sont points focaux VBG, et donc membres des cellules de suivi des procédures VBG des tribunaux dont les mises en place ont été facilitées par le projet.</p>	<p>-deuxième session d'atelier de formation des magistrats</p> <p>Suivi post formation</p>
	Confection d'affiches et outils de CCC		

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 juin 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	<p>Forums publics de sensibilisation par les cliniques juridiques ou associations de société civile</p> <p>Confection et diffusion de spots audio avec les radios de proximité</p>	<p>La mise en œuvre des activités par l'AFJCI a permis d'enregistrer 87 cas de personnes victimes de violences sexuelles dont 77 filles, 09 femmes et 01 garçon bénéficiant de l'assistance juridique des cliniques juridiques. 42 présumés auteurs ont été interpellés et mis en détention préventive.</p> <p>11 séances de sensibilisation de masse et 09 séances de sensibilisation de proximité organisées sur les VBG pour expliquer les lois et procédures judiciaires protégeant les personnes contre les VBG. 2523 personnes touchées directement par les sensibilisations, dont 1021 femmes et filles et 1502 hommes et garçons.</p>	<p>-Poursuite accompagnement médical, médicolégal, juridique et judiciaire des victimes, confection et diffusion de Spots radios,</p> <p>- Poursuite sensibilisation des populations</p> <p>-Suivi et de collecte de données statistiques auprès des cliniques juridiques.</p> <p>Suivi post-sensibilisation</p>
3.2 Assistance juridique et monitoring	<p>Fonds d'appui au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour l'accompagnement médicolégal, juridique et judiciaire des victimes</p> <p>Extension du centre d'appels du ministère de la Justice</p>	<p>Processus d'extension du centre d'appel en cours</p>	<p>Finalisation et réception du centre d'appel étendu ;</p> <p>Communication pour la promotion du centre d'appel</p>
4.2 Appui à la collecte de données	<p>Atelier sur la standardisation et l'harmonisation des outils de collecte et des services de sécurité interne de la GBV IMS</p> <p>Acquisition de matériel informatique pour des plateformes VBG et des outils de collecte de données pour les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier tenu et outils de collecte validés</li> <li>○ Un circuit de partage de l'information des gender desks vers la direction des statistiques du ministère en charge de la famille proposé et validé par les participants.</li> </ul> <p>Remise des équipements à 28 plateformes de lutte contre les VBG pour renforcer leurs capacités d'actions dans la prévention et la prise en charge des personnes survivantes ; à 05 bureaux d'accueil genre existant qui n'en avaient pas pour améliorer leur travail dans la réponse judiciaire, aux coordinations des bureaux d'accueil genre de la police et de la gendarmerie, à la direction des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ En attente de la prise de notes de service (police et gendarmerie) pour l'utilisation effective de l'outil</li> </ul> <p>Suivi des actions des plateformes et des bureaux d'accueil r�cipiendaires</p>

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 30 juin 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
	postes de police et les postes de police	études, de la planification et des statistiques chargée de la base de données en matière de collecte de données VBG ( le GBV IMS) et au comité national de lutte contre les VBG (annexe 4 pour composition. des kits).	
	Formation des acteurs des plates-formes sur les outils du GBV IMS et des mécanismes de collecte de données et des prestataires de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 20 points focaux VBG des plateformes de lutte contre les VBG formés (dont 04 femmes) sur le GBV IMS pour enregistrer les données fiables, mener des sensibilisations et faire la prise en charge des personnes survivantes de VBG, ont été formés.</li> <li>○ 22 prestataires de santé (Médecins, sages-femmes, infirmier) dont 04 femmes formés sur la prise en charge clinique du viol pour offrir une prise en charge médicale de qualité aux personnes survivantes et contribuer efficacement à la production de preuves médico-légales de qualité. 05 participantes étaient des femmes.</li> </ul>	-Fourniture pour soutenir le développement d'outils de collecte et de communication de données sur les SGBV dans les services de sécurité et les plateformes VBG.

### III. Durabilité et Synergies avec d'autres actions

L'engagement du ministère de la justice à travers la Direction des Affaires Civiles et Pénales du MJDH est marqué par la prise d'une dépêche portant création d'une cellule de lutte contre les VBG au sein des tribunaux et des cours d'appel de Côte d'Ivoire. Ces cellules de suivi des procédures liées aux VBG ont effectivement été créées et la formation des points focaux membres de ces cellules est engagée.

La formation des magistrats points focaux VBG et membres des cellules VBG des tribunaux s'est faite en synergie avec le Projet « Promouvoir l'Etat de droit et les Droits Humains pour consolider la paix en Côte d'Ivoire » (PEDDH) du PNUD.

### IV. Difficultés et risques

Pour ce trimestre, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucune difficulté majeure. En raison cependant de l'éloignement des sites, les travaux de construction et / ou réhabilitation de gender desks ont connu quelques délais.

### V. Changements intervenus dans la mise en œuvre

A ce jour, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucun changement de nature à en affecter les objectifs. Toutefois, à la suite de la mise en œuvre de la recommandation de la mission internationale relative à l'insertion des VBG dans les curricula de formation initiales de la magistrature, il s'avère nécessaire d'organiser un atelier d'élaboration et d'harmonisation des modules de formation sur les VBG à l'attention des magistrats et des officiers de police judiciaire, et un atelier de formation des Magistrats et OPJ formateurs sur les VBG. Le projet pourvoira à l'organisation de ces deux ateliers.

### VI. Gestion, suivi et évaluation

Le mardi 30 avril 2019 s'est tenue dans la salle de réunion Akwaba du PNUD, la réunion du comité de pilotage à mi-parcours du projet. Plusieurs institutions parties prenantes du projet y étaient présentes, dont notamment le PNUD, l'US Embassy, le Ministère de la Justice, le Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale, et la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN). (Voir rapport et liste de Présence en annexe).

La rencontre a permis de présenter l'état d'exécution du projet, mais également la restitution de la mission d'identification des domaines de coopération et de coordination à renforcer entre la police judiciaire et le pouvoir judiciaire, ainsi que la restitution de la mission de partage d'expériences entre la Côte d'Ivoire, la RDC et le Rwanda dans la prise en charge juridique et judiciaire des VSBG. Au terme de la réunion, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Organiser un atelier de restitution du Rapport de l'expert à l'endroit des acteurs judiciaires
- Procéder à la remise du rapport de l'expert au ministre de la justice
- Organiser la restitution de la mission du Rwanda à tous les acteurs de la prise en charge des VBG
- Classer les actions de la feuille de route de la mission internationale de partage d'expériences en termes de court, moyens et longs termes

### VII. Exécution budgétaire

Produits	Activités clés	Budget prévisionnel (USD)	Dépenses au 31/03/2019 (USD)	Solde (USD)	Taux d'exécution
<b>1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VBSG</b>	1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	62 050	35 472.82	26 577	57.17%
	1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	240 400	219201.68	21 198	91.18%
<b>Total produit 1</b>		<b>302 450</b>	<b>254 675</b>	<b>47 776</b>	<b>84.20%</b>

2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VSBG	2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG	140 400	10 739	129 661	7,65%
	2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	109 800	119 547	-9 747	108,88%
<b>Total produit 2</b>		<b>250 200</b>	<b>130 286</b>	<b>119 914</b>	<b>52,07%</b>
3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux mécanismes légaux en place pour leur protection	3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	69 000	0	69 000	0,00%
	3.2 Assistance juridique et monitoring	85 000	65 514	19 486	77,08%
<b>Total produit 3</b>		<b>154 000</b>	<b>65 514</b>	<b>88 486</b>	<b>42,54%</b>
4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information	4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	50 000	0	50 000	0,00%
	4.2 Appui à la collecte de données	83 200	75 412	7 788	90,64%
<b>Total produit 4</b>		<b>133 200</b>	<b>75 412</b>	<b>57 788</b>	<b>56,62%</b>
5. Gestion du projet	5.1 Ressources humaines	150 000	119 120	30 880	79,41%
	5.2 Equipements, fonctionnement	6 600	6 047	553	91,62%
	5.3 Suivi évaluation, visibilité	22 119	8 026	14 093	36,29%
<b>Total produit 5</b>		<b>178 719</b>	<b>132 216</b>	<b>46 503</b>	<b>73,98%</b>
<b>(1) Total des coûts programmables</b>		<b>1 018 569</b>	<b>658 102</b>	<b>360 467</b>	<b>64,61%</b>
<b>(4) Administration et gestion encourus par l'ambassade américaine (8%)</b>		<b>81 486</b>	<b>52 648</b>	<b>28 837</b>	<b>64,61%</b>
<b>(6) Coût total du projet</b>		<b>1 100 055</b>	<b>710 751</b>	<b>389 304</b>	<b>64,61%</b>

## VIII. Annexes

Annexe1 : Rapport du comité de pilotage

Annexe 2 : liste de présence